

## Le Seigneur de Rancogne

*Charles de Devezeau*, écuyer, seigneur de *Rancogne* en *Angoumois*, y naquit le 11 mai 1672, de l'union de *François II de Devezeau* et de *Marie Pasquet* de la *Brousse*. Très jeune, il entra dans l'armée. On le trouve en 1694, comme lieutenant à *Terre-Neuve*. Il passe à *Saint-Domingue* en 1701 et s'y marie le 27 novembre 1702, dans l'église du *Cap*, avec *Marie-Charlotte* de la *Place*, fille de *Daniel* de la *Place*, *Conseiller* au *Conseil Souverain de Léogane*, et de *Marguerite Cordonnié*. En 1705, il est lieutenant dans une compagnie de la marine. L'année suivante il devient colonel de milice à *Léogane* et, en 1724, après 30 années de service, il reçoit la croix de *Saint-Louis*.

Comme on ne s'enrichissait guère dans les armées du *Roi*, le *Seigneur* de *Rancogne*, dont la bourse n'était pas des mieux garnies, s'était tourné très tôt vers le négoce, en association avec un autre *Angoumoisins*, *Jean-Louis Guitton*, sieur de *Chantoiseau*.

Curieux personnage que ce *Guitton*, tour à tour procureur en l'élection d'*Angoulême*, puis maire de cette cité, charge qui anoblissait. Ayant acquis le fief du *Tranchard* en 1685, il se fit dès lors appeler *Guitton* du *Tranchard* et s'intéressa aux *Messageries* d'*Angoulême*, jusqu'au jour où celles-ci furent rachetées par la *Ferme* des *Postes*. Ayant subi de cruels revers financiers, il tenta de réparer les brèches de sa fortune en trafiquant avec *Saint-Domingue* et, à cet effet, en 1701, il s'était associé de moitié avec le chevalier de *Devezeau*. Cette entreprise paraît s'être soldée par un échec, tout au moins pour *Guitton* qui mourut avant 1719, en laissant une succession très embarrassée<sup>1</sup>.

Par contre, les affaires du seigneur de *Rancogne* marchaient certainement beaucoup mieux, car, le 14 septembre 1701, par l'intermédiaire de *Le Moyne d'Iberville*, capitaine de "*La Renommée*", il faisait recruter à *La Rochelle* un traiteur (*Roche Joubert*) et un garçon de service (*Jean Lamoureux*), tous deux d'*Angoulême*, et, en Février 1705, il complétait sa maison en s'attachant, pour 400 livres, les services du chirurgien *François Noblet*, originaire de la même ville. L'embauche de ce dernier semble indiquer que *Charles de Devezeau* était alors à la tête d'une plantation, avec de nombreux esclaves à soigner; nous en concluons que la sucrerie *Rancogne* à *Léogane*, quartier *Esterre*, était déjà créée, ou en instance de l'être.

Devenu veuf, notre colon se remaria le 24 novembre 1716 avec *Marie Le Clerc* de *Morainville*...

Ayant largement dépassé la soixantaine, et après avoir amassé une fortune considérable, *Charles de Devezeau* estima, vers 1740, que l'heure avait sonné, pour lui, de rentrer en *France*. De retour dans la métropole, il acheta en 1742, dans l'Orléanais, le *marquisat-pairie* d'*Herbault* et le vicomté des *Landes*, et il se rendit propriétaire d'un régiment d'infanterie, auquel il donna son nom.

Il mourut l'année suivante, laissant de son premier lit:

- 1) *Charles-François-Louis*, né vers 1704, chevalier, seigneur de *Rancogne*, *Mousquetaire* du *Roi* (1728), puis capitaine au régiment *Dauphin-Etranger* cavalerie, chevalier de *Saint-Louis*, marquis d'*Herbault* et vicomte des *Landes* par lettres patentes du 30 août 1743, marié le 6 mars 1747 à *Marie-Agnès-Michelle-Françoise* de *Foyal* de *Donnery*; mort à *Saint-Domingue* le 3 novembre 1760.
- 2) *Jean-Louis*, né en juillet 1705, enseigne aux *Gardes Françaises* en 1728.
- 3) *Jacques*, né en 1707, reçu page du *Roi*, en sa petite écurie en 1725.

Sous *Louis XVI*, une petite-fille de *Charles de Devezeau* de "*Rencogne*", *Marie-Angélique-Renée*<sup>2</sup> de *Devezeau* épousa un noble irlandais: *Patrick O'Rourke*, originaire de *Ross* et propriétaire d'une sucrerie

<sup>1</sup> Archives Départementales *Charente*, E 2001. *Vigier de La Pile: Histoire de l'Angoumois* (édition Michon), p. CXXII.

<sup>2</sup> Probablement fille de *Charles-François-Louis*.

sur les bords de la *Rivière Froide*, à *Saint-Domingue*, et d'une caféière à l'*Anse à Veau*, quartier de *Nippes*. La mariée avait elle-même apporté en dot la sucrerie *Rancougne* à *Léogane*.

Lors de la liquidation de l'indemnité attribuée aux anciens colons de *Saint-Domingue*, la veuve *O'Rourke*, et ses enfants Arnold et Anne, reçurent, en 1827, respectivement 159,715 francs et 55;200 francs pour ces propriétés<sup>3</sup>.



---

<sup>3</sup> Etat des indemnités, op. cit. tome 1, pp. 300, 301 & 352-353